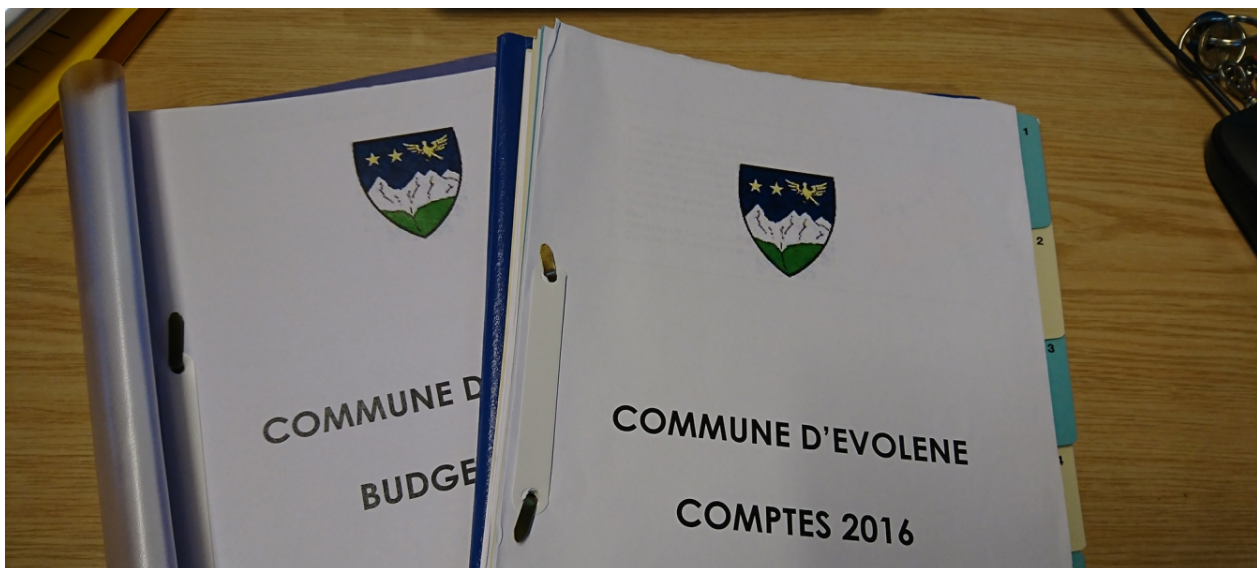




COMMUNE
D'ÉVOLÈNE

COMPTES ET BUDGETS COMMUNAUX

Explications relatives à la gestion financière et consultation des comptes et budgets des derniers exercices comptables



Gestion des finances

Les comptes sont établis chaque année en début d'année, validés par le conseil communal en mai et soumis à l'assemblée primaire de juin.

Le budget quant à lui est préparé chaque année en automne, validé au conseil communal en novembre et soumis à l'assemblée primaire de décembre.

L'Assemblée primaire est convoquée par affichage et sur notre site internet au minimum 20 jours avant sa tenue. Dès cette date, les comptes, respectivement le budget, peuvent être consultés au greffe communal pendant les heures d'ouverture des guichets.

Après validation des comptes et du budget par le conseil et l'assemblée primaire, ceux-ci sont transmis à l'Etat pour contrôle.

La commune d'Evolène affiche depuis quelques années un budget de fonctionnement supérieur à 13 millions de francs, ceci afin d'assurer les services et prestations ordinaires. La marge d'autofinancement, estimée entre 1 et 2.5 millions, permet de réaliser les investissements nécessaires pour maintenir et développer les infrastructures communales.

Compte de fonctionnement

Les montants affichés dans le tableau ci-dessous, tirés des budgets de ces dernières années, donnent l'ordre de grandeur du ménage communal. Globalement, les charges se montent à 13 millions de francs, amortissements compris.

(montants arrondis, en francs suisses)

	Budget 2018	Budget 2017	Budget 2016
Charges	13'000'000	13'200'000	13'500'000
Revenus	13'400'000	13'300'000	13'900'000
Marge d'autofinancement	1'350'000	1'000'000	2'500'000
Amortissements comptables	950'000	850'000	750'000
Amortissements complémentaires	0	0	1'600'000
Excédent de recettes	400'000	150'000	150'000
Excédent de dépenses	-	-	-


Vous trouvez les chiffres détaillés des derniers exercices comptables (comptes


2018, 2017, 2016 et 2015) ainsi que les derniers budgets (2019, 2018 et 2017) dans les documents ci-dessous.


Personne de contact


Narcisse Gaspoz, secrétaire communal


DOCUMENTS


 Budget 2020
Récapitulatif


 Comptes 2018
Compte de fonctionnement


 Comptes 2018
Compte des investissements


 Budget 2019
Récapitulatif


 Comptes 2017
Compte des investissements


 Comptes 2017
Compte de fonctionnement

 Budget 2018
Récapitulatif

 Comptes 2016
Compte de fonctionnement

 Comptes 2016
Compte des investissements

 Budget 2017
Récapitulatif

 Ordonnance gestion financière des communes

EN SAVOIR PLUS



Gaspoz Narcisse

Secrétaire communal

027 283 13 00